

CONSIGNES DE TRI

EMBALLAGES



Voici déjà presque un an que les nouvelles consignes de tri sont en vigueur sur les deux Communautés de Communes du territoire.

Un petit bilan s'impose. Les habitants du territoire ont très vite adhéré à ce changement du quotidien puisque **les tonnages d'emballages sont en augmentation**. Merci à vous tous !

Il reste quelques améliorations à apporter au tri ; notamment bien penser à trier également les **emballages non alimentaires** : flacons de shampoing, gel douche, lotions en tout genre, tubes de dentifrice, plaquettes de médicaments vides, ...Un doute, une question sur le tri ? www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

Un rappel important : divers objets en plastique tels des jouets et tuyaux sont déposés dans la poubelle jaune. Ces objets augmentent le taux de refus de tri (erreurs dans les poubelles jaunes) et doivent ensuite être éliminés ce qui occasionne des coûts supplémentaires.

Seuls les EMBALLAGES vont dans le bac jaune.

FAQ : Le papier kraft se dépose dans la poubelle jaune? Oui ! De couleur marron c'est le seul papier considéré comme un emballage !

Pour toutes questions, **retrouvez la FAQ** sur les gestes de tri en scannant ce QR code :



NOUVEAU TRI EN DECHETERIE ! Trois nouvelles filières



A partir du mois de février 2023, les déchèteries du SIRTOM accueillent la collecte des **articles de sport et de loisirs, jouets, articles de bricolage et machines et appareils motorisés**. Tous ces articles seront repris par un organisme en vue de les recycler ou de valoriser les matériaux.

Retrouvez la liste objets acceptés ici :

Pour les jouets :

- Jeux de société
- Poupées, peluches,
- Jouets du jardin, jouets sportifs, autres jouets

Pour les articles de bricolage :

- Tous les outils de bricolage de la brouette au marteau !
- Pelle, scie, tuyau d'arrosoir,

Pour les articles de sport :

Retrouvez la liste complète en scannant ce QR code.



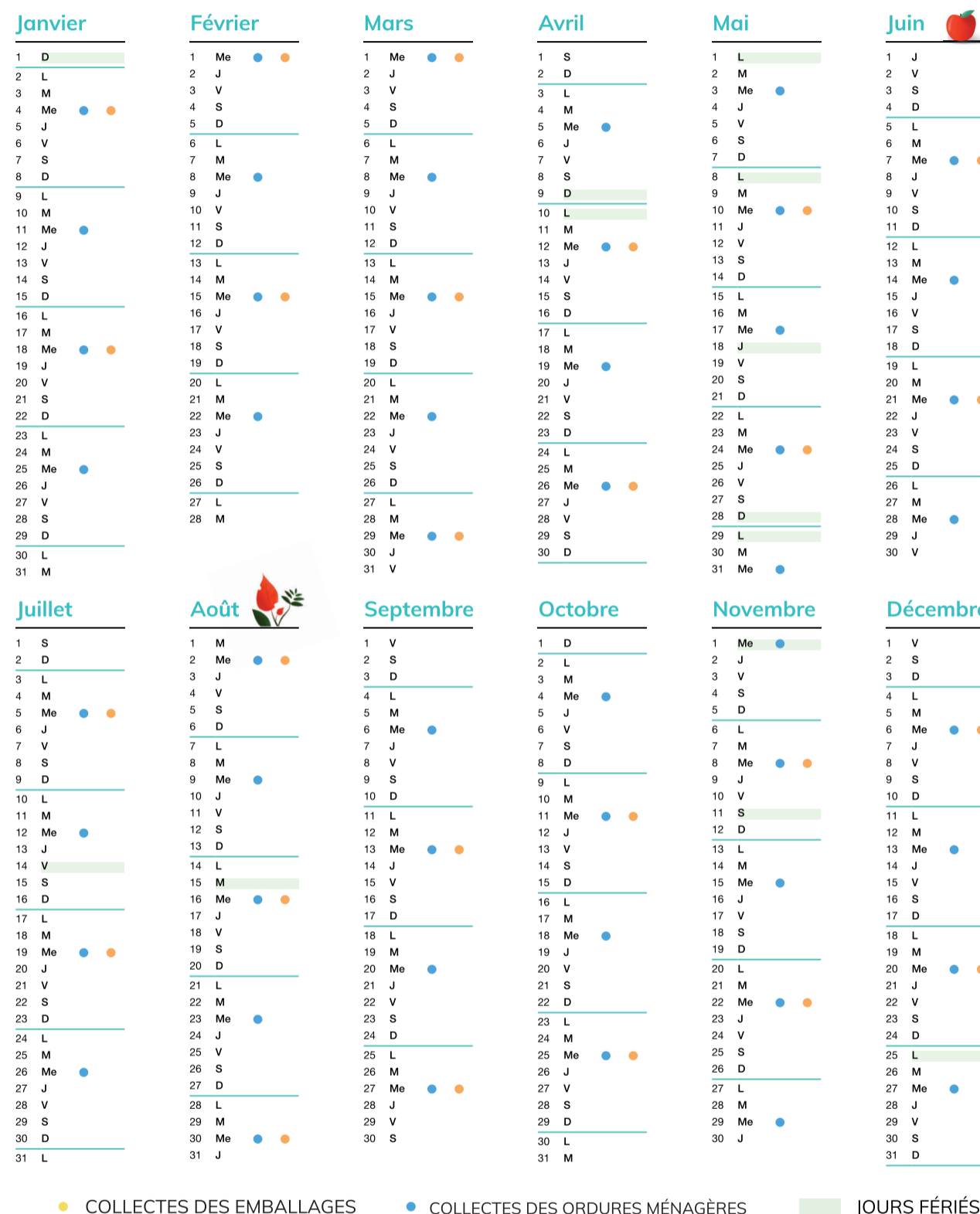
CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

ZONE 6 : CLUNY ECARTS C (LES CRAS, MONTILLET, ET TERRES DES AUBES, LES CAS, LA CORBETTE) | BERZÉ-LE-CHATÊL | JALOGNY

⚠ Les bacs seront collectés les jours fériés sauf le 01 janvier, 01 mai et 25 décembre.

N'oubliez pas de sortir vos bacs de préférence pleins pour la veille de la collecte et de bien les rentrer après la collecte.

2023



OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES de Sirtom de la Vallée de la Grosne - 2023

Jours	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	Après-midi	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
CLUNY	■	■	■	■	■	■			■	■	■	■
LA GUICHE				■				■				■
TRAMAYES				■				■				■
TRAMBLAY	■	■	■	■	■	■			■	■	■	■
SALORNAY SUR GUYE			■	■				■				■

- HORAIRES ÉTÉ
08h30 - 12h00 13h30 - 17h30
(01/04 au 31/10)
- HORAIRES HIVER
09h00 - 12h00 13h30 - 17h00
(01/11 au 31/03)
- HORAIRES ANNUELS
09h00 - 12h00 13h30 - 17h00



Le journal du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Vallée de la Grosne

N°26
Janvier 2023

ECOSIRTOM

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Les événements climatiques de l'été dernier, les incendies, les inondations dans le monde entier et les conséquences de la guerre en Ukraine nous rappellent, encore une fois, l'importance de ne pas gaspiller nos ressources naturelles et d'agir de toutes les manières possibles pour la transition écologique.

Les actions menées par le SIRTOM de la Vallée de la Grosne, depuis de nombreuses années, s'inscrivent dans la stratégie de développement durable qui comprend les volets économiques, sociaux et environnementaux.

En 2023 nous poursuivons avec le lancement du programme du tri à la source des biodéchets afin de répondre à l'obligation réglementaire. Ce programme, ambitieux, prévoit le déploiement de composteurs individuels et collectifs afin que chaque habitant du territoire puisse valoriser ses déchets de cuisine et de jardin ; ce sont autant de tonnages qui ne seront plus collectés et incinérés, cela permettra un retour au sol de la matière organique bénéfique pour améliorer les propriétés du sol et lutter contre l'érosion des sols.

Ces déchets représentant 30 % du contenu de la poubelle grise, les extensions des consignes de tri en place depuis février 2022 ont déjà entraîné une baisse des quantités d'ordures ménagères. Ces 2 gestes de tri vont permettre de réduire les fréquences de collecte des ordures ménagères, déjà pratiqué sur un secteur test depuis juin 2022. Je compte sur vous tous pour poursuivre et améliorer le tri et vous engager dans le compostage.

Le SIRTOM n'oublie pas les professionnels et les gros producteurs auxquels il propose un accompagnement méthodologique pour la gestion de proximité de leurs biodéchets.

Le tri à la source des biodéchets, la réduction des fréquences de collecte sont des actions importantes de la feuille de route Economie circulaire. De nombreuses autres actions restent à développer ou intensifier, en lien notamment avec les associations et les bénévoles du territoire pour œuvrer à la réparation, la réutilisation, la mutualisation des objets et outils du quotidien, et la lutte contre le gaspillage alimentaire... J'ai bien conscience que la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets puis la réduction des fréquences de collecte vont changer vos habitudes ; qu'il y aura des adaptations à apporter : l'équipe du SIRTOM, agents comme élus, seront à votre écoute pour vous apporter les réponses dont vous avez besoin. Je pense aussi aux équipes du SIRTOM qui vivront également ces changements et pour lesquels des adaptations de l'organisation du service et de leurs missions doivent être réfléchies. J'en profite pour les remercier de leur travail quotidien au service des habitants et du territoire.

Enfin, je souhaite rendre hommage à Jean-Marc MORIN, maire de Montmelard, qui nous a quittés en juin dernier ; il s'était impliqué activement au SIRTOM en tant que vice-président puis membre du Bureau.

La Présidente, Catherine PEGON

Contactez-nous :

secretariat@sirtomgrosne.fr | www.sirtomgrosne.fr | Tél. 03.85.59.26.98



Responsable de la publication : Mme PEGON | Rédaction et photos : Mmes AMOROS, MORISOT et M. GALLAND
Directrice de la rédaction : Mme DUGUEY | Création : Mme MOURET LAFAGE

Imprimé sur papier recyclé | Diffusion : 14800 exemplaires | Coût unitaire : 0,19€

RETOUR EN IMAGES !



Animation scolaire autour du compostage



Animation Bus Marguerite



Atelier d'autoréparation avec les Macgyvers



Broyage auprès des habitants



Clôture du défi famille presque 0 déchet



Distribution des poulaillers



Epicierie Sociale et Solidaire



Festival des transitions écologiques à Tramayes



Stand des nouvelles consignes de tri



Installation placette de compostage Melting Popote



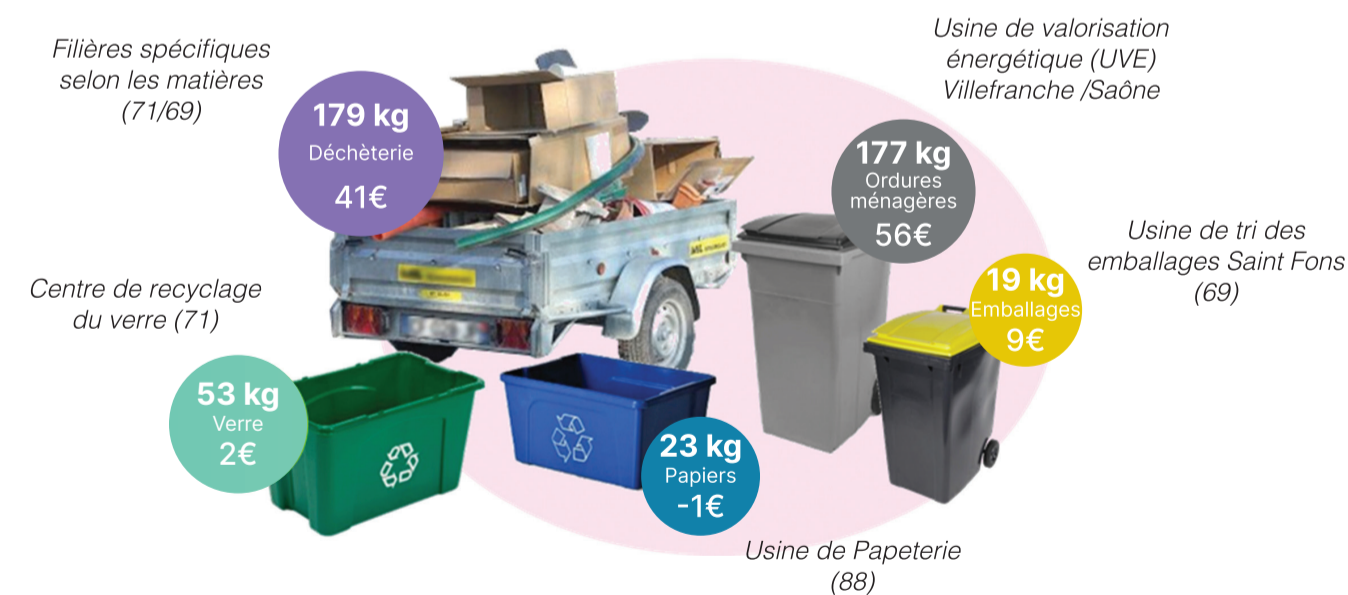
Journée zéro déchet Saint Pierre le Vieux



Gourdes pour le festival de Lournand

CHIFFRES CLÉS DES DÉCHETS

Quantités de déchets produits **par habitant en 2021** (kg par habitant et coûts aidés).



-2,4 %



ZÉRO DÉCHET ON CONTINUE.....



LE RÉSEAU DES MACGYVERS !



Vous aimez réparer ? Et vous souhaitez transmettre et apprendre aux autres la réparation ? N'hésitez pas à venir à **nos ateliers d'autoréparation**.

Depuis 2019, un groupe de bénévoles se retrouve pour proposer des ateliers d'autoréparation, apprendre aux personnes qui le souhaitent à réparer pour éviter de jeter.

Vous souhaitez faire partie de **nos Macgyvers** ? N'hésitez pas à nous contacter.

Ces ateliers ont lieu **tous les mercredis après midi** à la **boutique de la Ressourcerie de Cluny**, route de Jalogny.

COLLECTE C 0,5 : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a testé la collecte des ordures ménagères résiduelles **une fois tous les 15 jours** sur une des quatorze tournées : La Vineuse-sur-Frégande (La Vineuse, Donzy Le National, Vitry les Cluny, Route de Bezornay), Saint Vincent des Prés, Flagy, Massilly et Cortevaix (Hameau de Mont).



POURQUOI ?

Depuis le début de l'année 2022, tous les emballages étant collectés en poubelle jaune, le volume des ordures ménagères résiduelles a diminué. Cette diminution va se poursuivre et s'accroître grâce à la généralisation du tri à la source des bio déchets.

Le SIRTOM envisage donc de modifier le rythme de collecte des ordures ménagères résiduelles, afin de **réduire son empreinte carbone et diminuer son budget de carburant**.

CELA FONCTIONNE ?

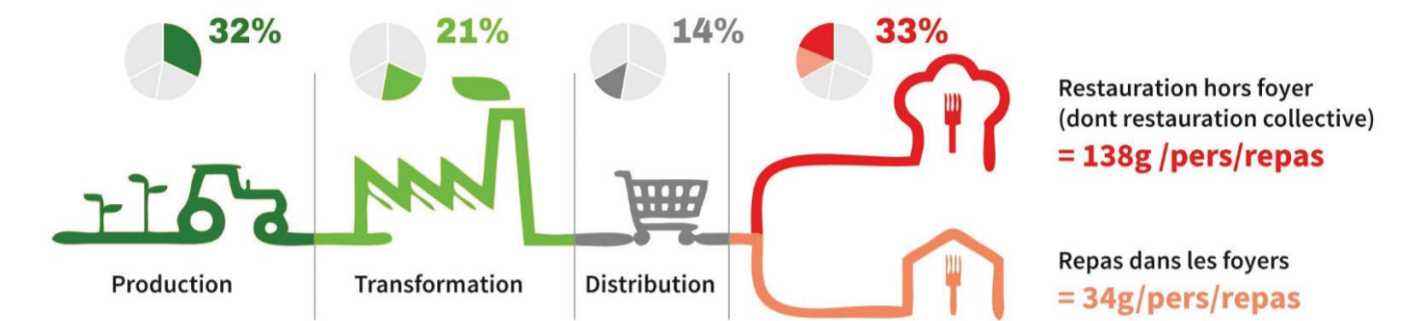
Les premiers mois du test ont montré une **diminution des déchets de la poubelle grise** grâce à vos gestes du quotidien : compostage, achats sans déchet. A titre indicatif l'économie de **456 litres de gasoil** a généré une réduction de **1,41 tonnes de CO2**.



MOINS DE BIODÉCHETS, COMMENT FAIRE ?

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

Répartition du gaspillage tout au long de la chaîne



Vous gérez un établissement de restauration collective et souhaitez **évaluer le gaspillage alimentaire de votre structure** ? Contactez-nous.

GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Afin de respecter l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024, le SIRTOM a confié une étude à l'agence Verdicité.

Les objectifs de l'étude :

- Identifier les solutions techniques adaptées au territoire et à ses habitants,
- Définir les moyens techniques, économiques et opérationnels.

En s'appuyant sur les diverses préconisations de cette étude, le SIRTOM a retenu une orientation : **100 % compostage sur le territoire !**

- Distribuer plus de 2 000 composteurs par an aux particuliers du territoire et les former à la pratique du compostage ;
- Mettre en place et animer 40 sites de compostage partagé par an ;
- Inciter et accompagner les établissements à composter leurs biodéchets.

Ce déploiement est prévu sur 3 ans et se fera de manière progressive.

SALON PROFESSIONNEL : 1ÈRE ET 2ÈME ÉDITION



Depuis 2 ans, les professionnels du territoire sont invités à participer à un salon dont les thématiques sont :

- L'**approvisionnement local**,
- La **valorisation organique** des biodéchets.

Cet évènement est coorganisé avec les acteurs du territoire qui œuvrent à une alimentation plus durable et à la diminution des quantités de déchets alimentaires jetés à la poubelle.